

RECHERCHES RECENTES SUR L'ANTIQUITE TARDIVE ET LE HAUT MOYEN AGE DU BASSIN DE THAU : LE SITE D'EMBONNE A AGDE (Hérault)

(campagnes 1990 et 1991)

par H. POMAREDES*

avec la collaboration de I. BERMOND**

1. INTRODUCTION

Le site d'Embonne fut découvert au début des années 80 à la suite de l'aménagement d'un parcours sportif, au cœur de la station balnéaire du Cap d'Agde (fig. 1).

De 1983 à 1985, l'inventeur, M. Salvatori, prit l'initiative d'y réaliser une série de fouilles assez fructueuses. En 1985, convaincu de l'importance de ses découvertes, ce dernier profita de l'ouverture du Musée Subaquatique de la Clape pour faire don à la ville du mobilier exhumé et signaler la position des vestiges. Dès 1986, à l'initiative d' Odile Bérard, conservateur du nouveau musée, un sauvetage urgent fut entrepris. En 1987 et 1988, deux campagnes supplémentaires permettaient de compléter les dégagements. Durant cette période, la stratégie consista à mettre en évidence un réseau dense d'architecture et d'affirmer la présence d'un site antique au Cap d'Agde. Cette réalité, soutenue par la mise en place d'une première exposition permanente au Musée de la Clape, bénéficia d'une certaine reconnaissance de la part des Agathois. Ils renouaient ainsi avec un antique passé, déjà attesté dans les années 1938-39 par Raymond Aris (Aris, 1939 : 3-24) mais fortement mis à mal par l'implantation de la station balnéaire du Cap d'Agde (Adgé, 1971 : 3-10). A partir de 1989, notre contribution (prospections, sondages et dépouillements) à l'étude du site commença¹.

Présenter le cadre naturel et évoquer nos connaissances de l'occupation du sol antique nous paraissent être un préliminaire indispensable. Ceci nous permettra d'apprécier les particularités géographiques et topographiques du site, d'évoquer la richesse et la multitude de ses ressources et de pressentir quelques particularités de la dynamique du peuplement. C'est ce que nous tenterons de faire dans les deux premières parties de cette contribution².

Ensuite, nous aborderons plus précisément, les différents aspects de l'occupation de l'antiquité tardive et du haut moyen-âge;

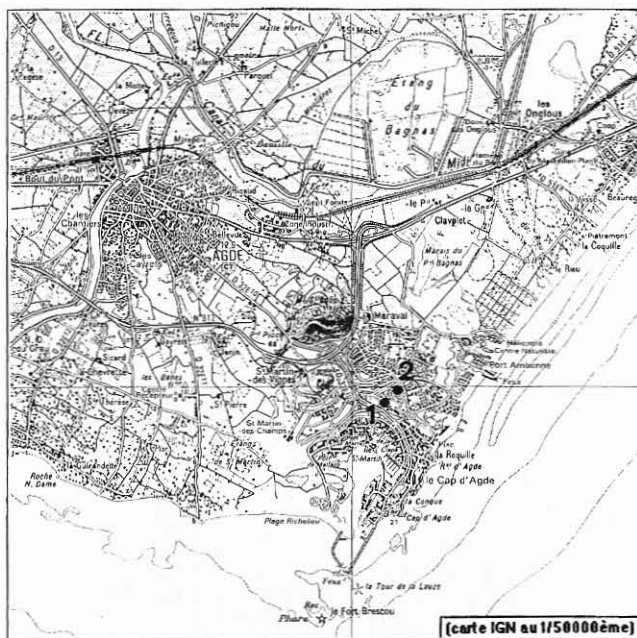


Fig. 1 — Localisation du site d'Embonne à Agde : 1, fouilles récentes; 2, fouilles R. Aris 1938-39.

d'abord, d'un secteur de l'habitat à l'autre, puis, au travers d'aménagements périphériques qui illustrent sa nouvelle urbanisation.

En dernier lieu, une présentation d'une partie du mobilier nous permettra d'aborder quelques traits de la culture matérielle et d'appréhender la question chronologique.

* Association ArchéOfactory, 1 Boul. de Strasbourg, F 34000 Montpellier; ou Musée de l'Ephèbe, Le Cap d'Agde, F 34300 Agde.

** Association ArchéOfactory, RN 113, La Clavade, F 34140 Bouzignues.

1/ En septembre 1988, le directeur régional des Antiquités, A. Nickels, convaincu de l'importance de ce gisement, proposa alors que l'organisation et le suivi des travaux soient réorientés. En 1989 et 1990, des repérages furent donc organisés à notre initiative afin d'apprécier la chronologie, la fonction et l'extension du gisement. En 1991, une demande de programmation tri-annuelle de la fouille semblait alors possible (dans le cadre du programme H. 12 du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique: Fonctions et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines). Elle débuta en 1991 avec le soutien de J.-L. Massy, nouveau directeur de la circonscription, Ch. Pellecuer, M. Schwaller et O. Bérard, conservateurs et de la municipalité d'Agde.

2/ Cette contribution prend place dans un plus large travail consacré à la recherche sur l'antiquité tardive et le haut Moyen-Age du Bassin de Thau (Pellecuer 1989) qui est menée par les membres de l'ArchéOfactory.

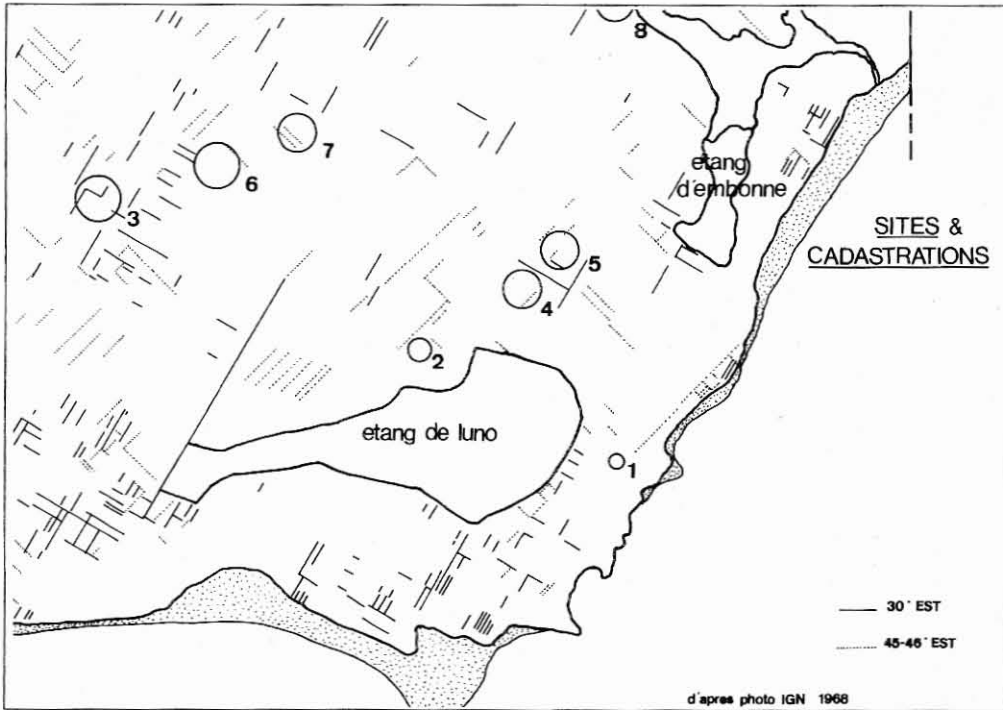


Fig. 2 — Sites et cadastrations du littoral. 1, Plateau de la Grande Conque (incinérations); 2, Massif de Tourieux (habitat et extraction républicaine); 3, St-Martin I (occupation protohistorique et antique); 4, Embonne; 5, carrières; 6, enclos de St-Martin (non daté); 7, St-Martin II (habitat République et Haut-Empire); 8, Maraval (habitat République et Haut-Empire).

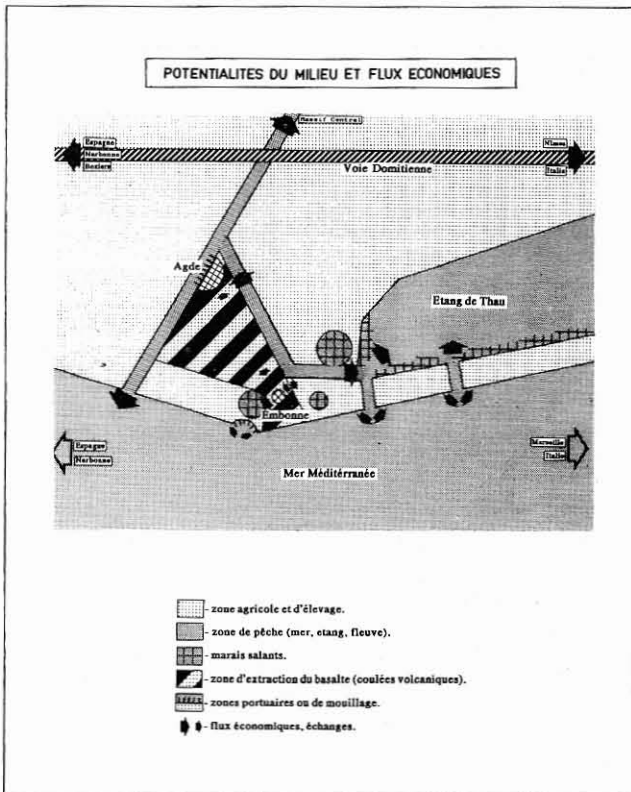


Fig. 3 — Modélisation du littoral agathois.

2. SITUATION TOPOGRAPHIQUE: LE SITE ET LE TERRITOIRE ENVIRONNANT

Le gisement d'Embonne se trouve à quatre kilomètres au sud-est de la ville d'Agde et à 700 m. du littoral. Il appartient à une unité géographique très particulière qui domine le côté occidental du Bassin de Thau. En effet, les reliefs du littoral Agathois et plus particulièrement de la Clape sont issus du travail d'expulsion de l'édifice volcanique du Mont Saint-Loup³.

La coulée de la Clape est une des plus étendues et peut se suivre en mer sur au moins un kilomètre vers le sud-est. Sa partie aérienne, essentiellement composée de basalte et de tufs sera l'un des facteurs déterminants pour l'implantation humaine dans le secteur. Elle prend la forme d'un plateau étroit d'environ 10 à 15 m d'altitude, reconnu comme fertile et salubre, dominant l'étang de Luno, à l'ouest, et les étangs du Petit Bagnas et d'Embonne, à l'est.

Le paysage ainsi formé rompt avec l'alluvionnement littoral environnant. Jusqu'au Moyen-Age (Aris, 1987: 11-24), ce relief était cerné par le delta de l'Hérault dont le bras ouest correspond sommairement au lit actuel; et dont le bras est, colmaté depuis, peut être restituable à partir du tracé du Canal du Midi et plus au sud-est (au contact avec l'étang de Than), à partir du tracé d'un petit cours d'eau subsistant: "le rieu mort".

Quant à l'étang de Luno, situé entre les coulées de la Clape et de Rochelongue, il semble qu'il ait été nivelé anciennement, depuis la stabilisation du niveau marin, grâce à des atterrissements importants d'alluvions.

Le site d'Embonne est donc implanté au bord du plateau de la Clape, sur une petite ondulation volcanique qui domine l'étang de Luno. Il avait un accès direct à cette lagune, dont il devait partager l'exploitation avec d'autres établissements environnants, et bénéficiait d'une ouverture directe à la plage.

3/ Ce cône volcanique, avec ceux de Saint Thibery, Portiragnes, Vias et Agde appartient au groupe le plus méridional des points d'émission répartis depuis les Causse. Ils étaient en activité entre 1 et 0,64 million d'années.

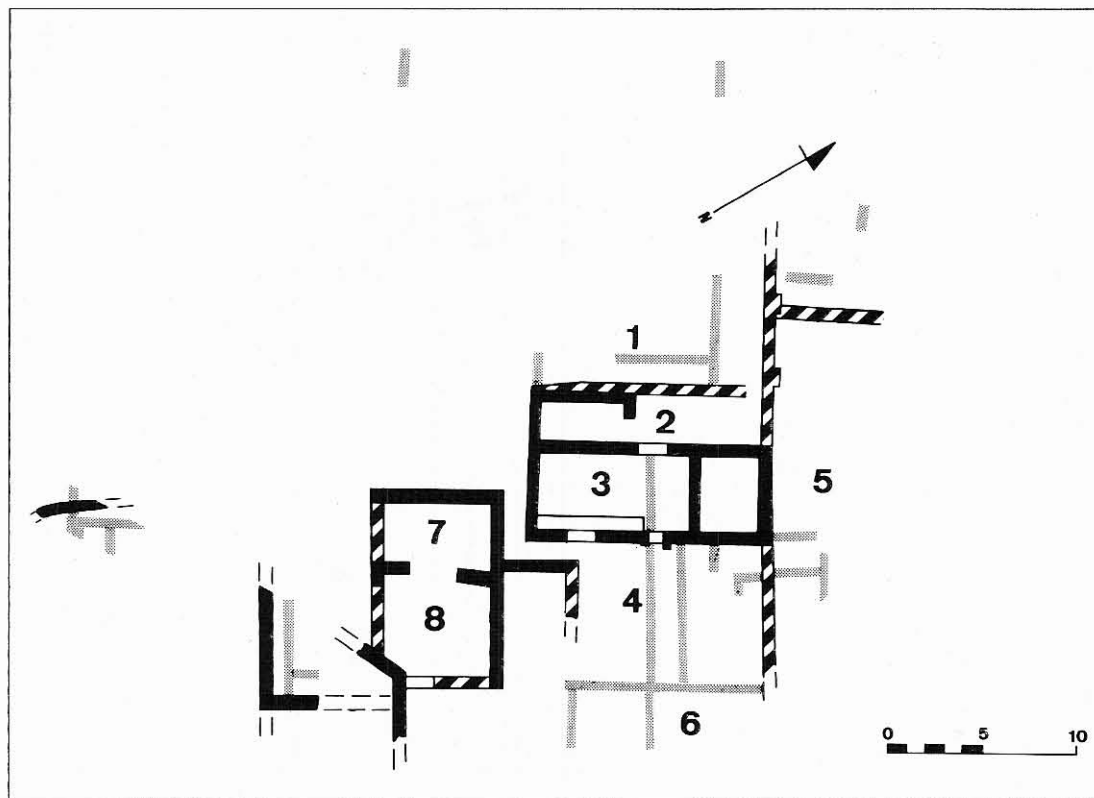


Fig. 4 — Sectorisation de l'espace 1.

3. UNE ORGANISATION DU SOL ET UN URBANISME ANCIENS

3.1 Un premier territoire colonial

Le plateau de la Clape et les massifs de Saint-Loup et de Saint-Martin ont accueilli, en périphérie méridionale de la cité agathoise, une occupation précoce. Sans évoquer précisément un paysage d'époque protohistorique, encore difficile à établir, nous avons pu constater que la cadastration urbaine de la cité grecque (Nickels, 1981: 29-50), s'étendait hors les murs de façon assez nette et cela jusqu'au rivage (fig. 2).

Selon une orientation à 45-46° Est⁴, ce territoire est organisé et a donc participé, très tôt, au peuplement et au développement de la frange côtière. Ses ressources multiples et sa position, à proximité du carrefour entre la plaine littorale et la vallée de l'Hérault, de la cité grecque, de l'étang de Thau et de la mer Méditerranée, lui confère des caractéristiques qui dynamiseront son évolution (fig. 3).

3.2 Ancrage et réorganisation romaine

Après une première phase d'épanouissement, qui voit l'édification d'habitats ruraux comme celui de Saint Martin⁵, perdu sous un terrain de golf, et probablement celui d'Embonne, qui laisse apparaître les premières architectures fidèles à ces orientations, ce territoire va être remembré durant l'époque romaine.

Cette nouvelle organisation du terroir semble relativement précoce puisqu'elle pourrait être datée entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle avant notre ère⁶ : c'est durant cette période qu'une nouvelle trame architecturale, orientée à 30° Est, est matérialisée sur le site par de puissantes architectures: la plus ca-

ractéristique d'entre elles est un mur en appareil incertain, large de 0,6 m., constitué de blocs de basalte de gros calibre, installés en assises irrégulières et liés à la terre. Le parement est de cette structure est manifestement redressé au moment de la pose. Entre les blocs ainsi équarris, de fins éclats lamellaires jointifs sont calés lui donnant l'aspect d'une maçonnerie très compacte. La base de ce mur, posée sur le substrat, n'est remblayée qu'après sa construction.

Plus globalement, grâce à nos fouilles de 1989 et 1990, nous attestons la présence d'un établissement assez étendu, d'au moins 2500 m², organisé sur des terrasses mises en oeuvre pour recevoir divers aménagements comme: une batterie de dolia, un zone probable d'artisanat (four), des bâtiments. . .

Cette installation coloniale, ancrée à quelques 700m de la côte, semble finalement assez importante et fut certainement organisée pour favoriser une main mise durable sur le littoral. Le maintien des directions du bâti durant les six ou sept siècles suivants le prouve assez clairement (fig. 5).

Plus que le seul site d'Embonne, c'est l'ensemble de ce territoire qui semble se restructurer dès cette époque. En effet, une demi-douzaine de sites, recensés aux environs, semblent déjà exister (fig. 2). De plus, des limitations, fidèles à cette orientation, apparaissent bien fossilisées dans cette partie du territoire Agathois. Ces indices évoquent la mise en place, dès l'époque républicaine, d'un réseau d'habitats ruraux liés à la colonisation des terres littorales.

3.3 Naissance et pérennisation d'un habitat aggloméré

Vers le changement d'ère, le site d'Embonne est réorganisé à

4/ Les orientations sont données par rapport au nord Lambert.

5/ Renseignement aimablement fourni par J.-P. Bezombes.

6/ D'après les résultats de nos sondages sur le site.

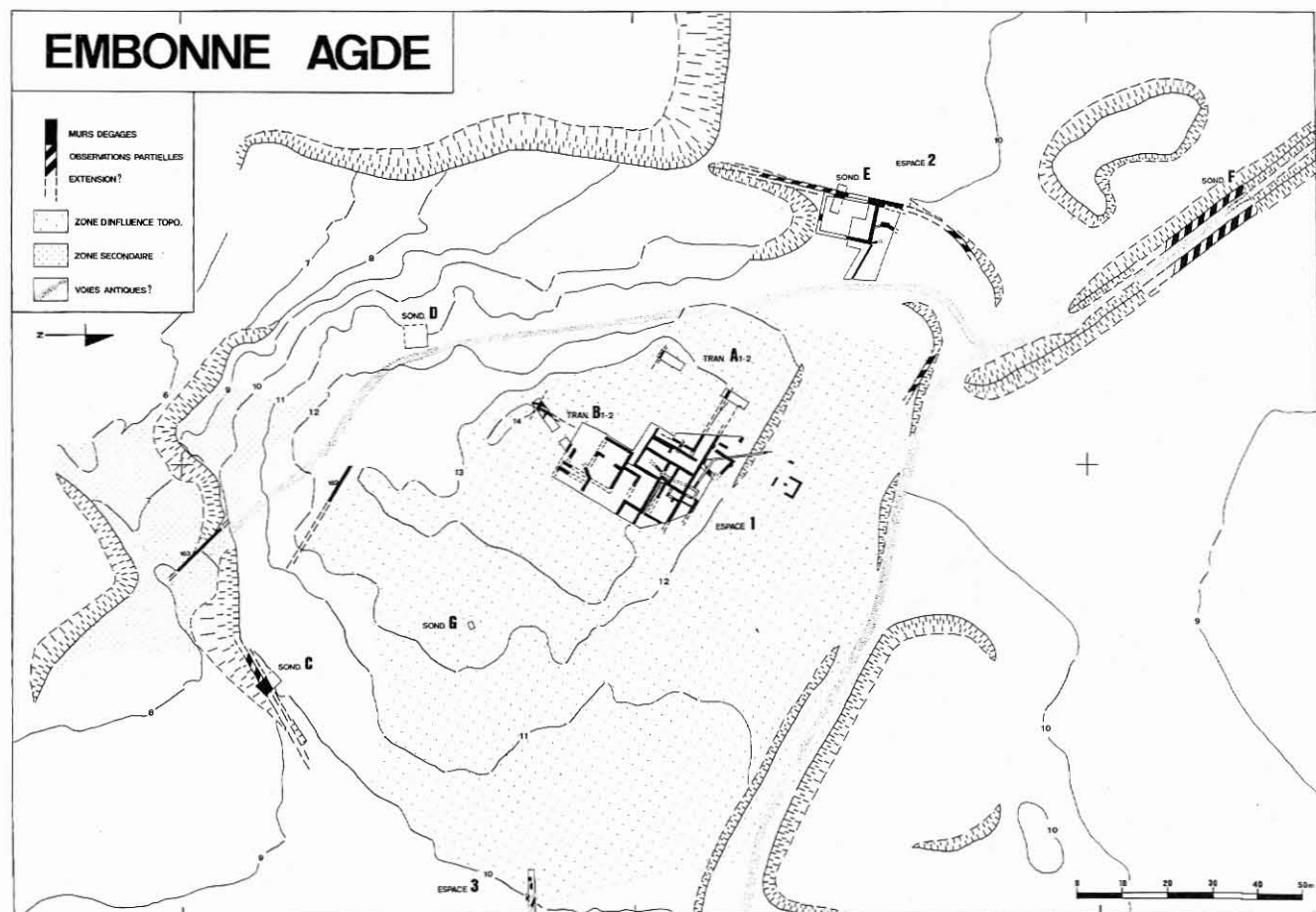


Fig. 5 — Situation topographique des vestiges.

nouveau et pour se faire, s'emprunt de notions d'urbanisme assez évidentes. Celles-ci se traduisent d'abord par une campagne supplémentaire de mise en terrasse et s'illustre par un réseau dense d'égouts qui complètent ce dispositif de viabilisation.

Les différents secteurs de l'espace 1, fouillés ces dernières années, ont livré un ensemble de vestiges et un réseau d'architectures orthonormées complexe. Ils dévoilent une organisation spatiale que l'on peut scinder en deux grandes périodes chronologiques (fig. 6). Elles correspondent à deux états architecturaux assez proches; le second confortant l'importance du premier qu'il complète autant au niveau du gros oeuvre (reprise des murs porteurs et du réseau d'évacuation, création d'une nouvelle structure hydraulique...) qu'au niveau de la division et de la distribution de l'espace (maintien de cours intérieures, agrandissement de pièces, nouveaux seuils).

Le premier état remonte donc aux environs du changement d'ère, et hormis quelques réaménagements, comme la suppression d'une galerie longeant une cour, il semble se maintenir jusqu'à la fin du second siècle de notre ère.

La zone fouillée correspond très certainement à un espace à vocation domestique qui semble divisé en plusieurs lots.

Au nord, devant une façade armée de contreforts, s'étend une large cour qui se prolonge, vers l'est, par une ruelle. Dans ce

secteur, nous avons pu observer une maçonnerie qui n'est pas sans rappeler ce que pourraient être les fondations des châteaux d'eau urbains de Pompéï (Maiuri 1982 : 127-128.)⁷. Cette ruelle limite plusieurs îlots distincts, deux mis en évidence par la fouille programmée (organisés autour de cours intérieures sub-quadrangulaires) (fig. 6), le troisième étant seulement pressenti par les découvertes clandestines (fig. 5).

Des activités domestiques ont pu être identifiées (cuisine, pièces de séjour équipées de sols de tuileau, sanitaires) dans chacune de ces pièces. En l'état actuel de nos connaissances, aucun vestige ne peut nous inciter à croire à la présence d'une villa : ni mobilier d'apparat, ni aménagements soignés comme bains, pièces sur hypocaustes, sculptures ne livrent à ce jour le moindre indice. Au contraire, urbanisme et résolutions techniques collectives, secteur funéraire et petit mobilier cultuel laissent supposer une organisation communautaire.

Les activités économiques et artisanales ayant motivé cette occupation sont à placer, selon nous, à la périphérie de ce complexe, soit comme l'extraction du basalte, pour la confection de meules rotatives (dans des carrières à ciel ouvert); soit comme la pêche et la cueillette conchylicole. Par ailleurs, d'autres vestiges mobiliers témoignent, de façon plus ou moins importante, d'activités diverses comme le tissage, le travail de l'os et du plomb mais

^{7/} Ces observations et propositions sont faites par Jean Laforgue, architecte D. P. L. G. et membre de l'ArchéOfactory.

LE SITE D'EMBONNE À AGDE

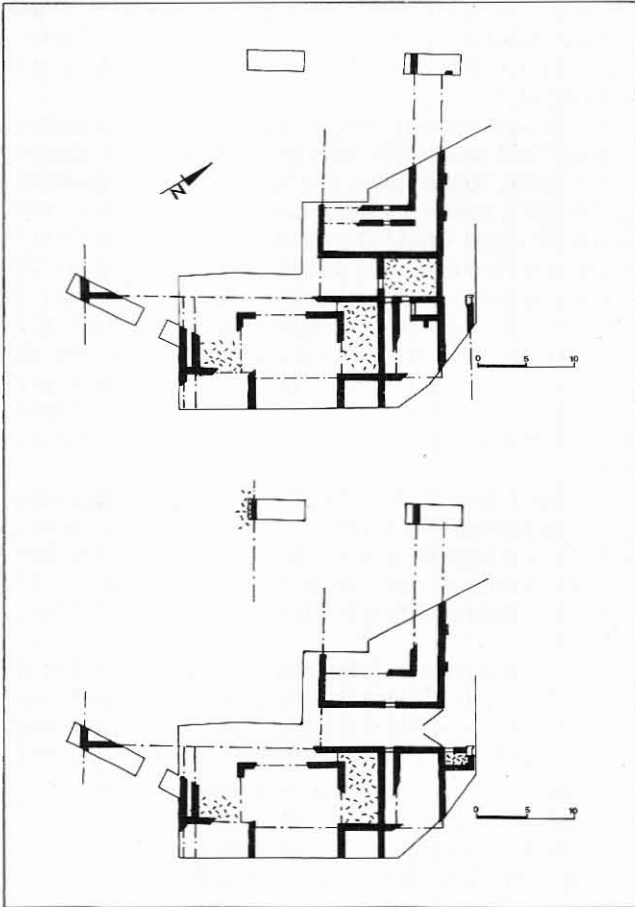


Fig. 6 — Evolution de l'habitat antérieur : en haut, état du changement d'ère au début du 11e s.; état du mil. 11e à la fin du 11e s.

aussi l'élevage, l'agriculture et la navigation. L'habitat semble donc regrouper, pour le nécessaire domestique essentiellement, une communauté rurale aux activités spécialisées.

Vers la fin du 11e s. ou début du 12e s. de notre ère, les plus grandes divisions initiales sont toujours conservées mais de nombreuses restructurations internes ont lieu. Pour ce faire, l'emploi du mortier de chaux va se généraliser alors qu'il n'avait été employé, jusque là, que pour les sols de tuileau et les structures hydrauliques (égouts, citernes ?).

Ainsi, certains murs sont reconstruits, d'autres sont élevés pour limiter de nouveaux espaces : un nouvel ensemble sanitaire va être aménagé sur la ruelle ...

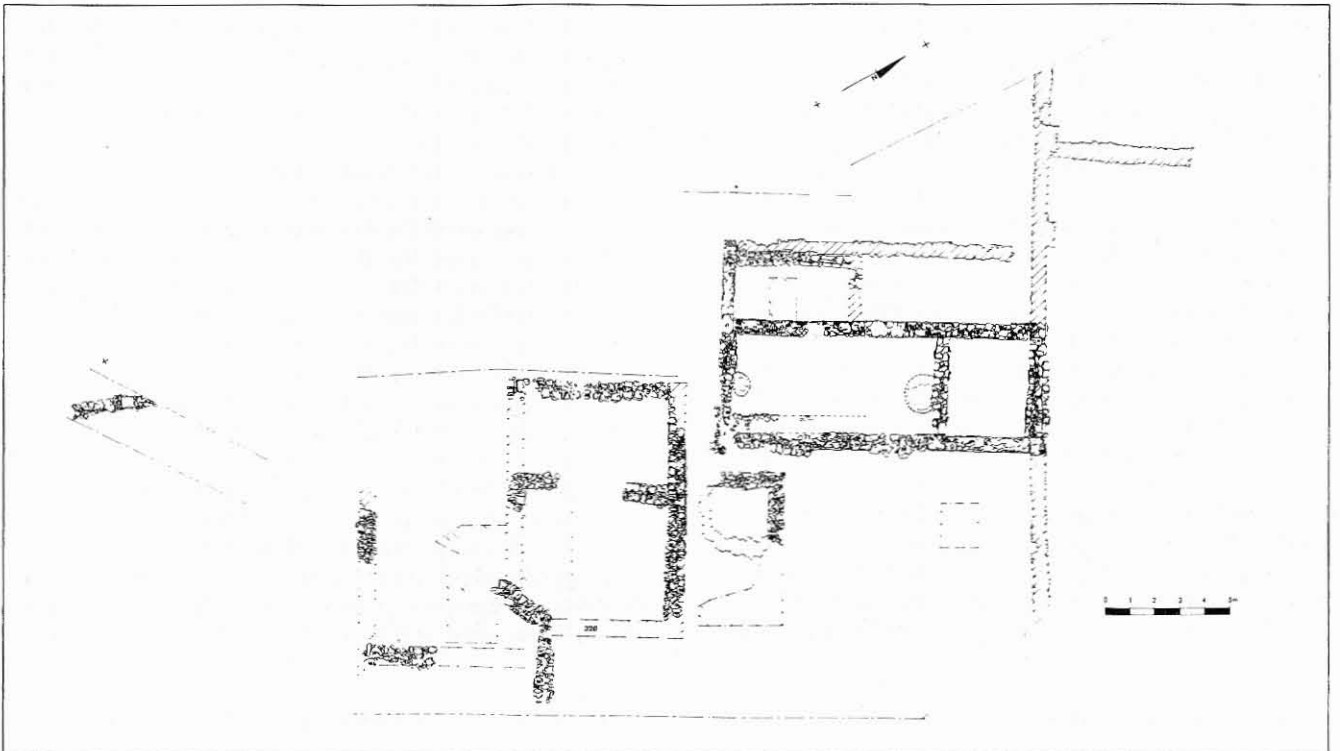
Sur la façade nord, limitant la cour extérieure de l'habitat proprement dit, une crapaudine, ancrée au chaînage d'angle de deux structures, va signaler l'emprise d'une large ouverture. Cette nouvelle articulation, entre la cour nord et les bâtiments, est une nouveauté d'importance, puisque jusque là, aucun axe de communication n'avait été confirmée sur un axe nord-est-sud-ouest.

A l'est, les transformations ne semblent atteindre que l'intérieur des pièces. Ainsi, la petite structure hydraulique reconnue pour avoir une vocation sanitaire (bain-douche, latrines) est arasée et colmatée avec des déchets alimentaires et des gravats.

Il est encore difficile de localiser ou d'identifier de nouvelles activités. En effet, ni structures, ni mobilier discriminants ne sont apparus à la fouille. Seule, la nouvelle structure sanitaire, bâtie sur la ruelle nord, atteste la perpétuation d'un secteur à vocation domestique.

Ces restructurations illustrent un temps fort de la vie du site. La division de l'espace a évolué; les dimensions et les fonctions des bâtiments et des aires ouvertes sont modifiées sensiblement.

Fig. 7 — Espace 1 : réaménagement de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen-Age (fin Ve - début VIIe s.).



Cette nouvelle configuration des lieux semble se maintenir ensuite jusqu'à la fin du IIIe s. au moins.

L'habitat groupé et son maintien durant trois siècles (Ie-IIIe siècles) ne peuvent s'expliquer qu'au regard de ses capacités d'adaptation, à des contextes géographiques favorables, et à des ressources, nombreuses, dont il peut tirer parti (fig. 3).

Situé sur la façade méridionale du delta de l'Hérault, l'habitat se trouve en contact direct avec la mer. Il domine la chaîne des étangs littoraux et la côte, favorable, à cet endroit, aux mouillages abrités. A petite distance de la cité agathoise, il bénéficie d'un débouché économique et de plusieurs sources d'approvisionnement immédiates: ressources minérales (sel ? basalte), animales et végétales (marines aussi bien que terrestres) qui lui sont offertes par le terroir (Aris 1974 : 3-18).

Ces divers atouts feront qu'il pourra se maintenir ensuite, sous une autre forme, au delà des mutations du Bas Empire.

4. L' OCCUPATION TARDIVE DU SITE D'EMBOU

Dans le courant du Ve siècle, après un éventuel hiatus qui reste à confirmer, de nombreux changements vont intervenir et transformer le site en profondeur. Au delà des restructurations localisées sur l'emprise de l'habitat ancien, de nouvelles constructions et un mur d'enclos vont être élevés à proximité. Ces changements doivent s'appuyer sur un contexte socio-économique nouveau.

4. 1 L'habitat dans l'espace 1 (fig. 7)

Après cette première année de fouille extensive, menée sur près de 350 m², une lecture globale et assez cohérente des vestiges est enfin possible. Cependant, nous présentons un plan d'ensemble qui concerne une plus grande surface que ce seul périmètre. Il a, en effet, l'avantage de prendre en considération les découvertes issues de cette campagne ainsi que celles enregistrées antérieurement.

La construction et les aménagements de cette partie de l'habitat sont, en grande partie, issus de l'urbanisation antérieure. Ainsi, l'orientation à 30° Est de la trame architecturale initiale (IIe-Ier s. av.) est conservée, se maintenant dans plusieurs secteurs de cet espace.

Dans les secteurs 2 et 3 (fig. 4), ce sont les murs anciens, principalement d'orientation nord-sud, qui sont destinés à supporter l'essentiel des nouvelles charpentes. Cependant, ils sont reconstruits sur les soubassements ou les premières assises d'élévation antérieures. Les matériaux employés restent les blocs et moellons de basalte, sommairement calibrés, et un liant de terre. Ces murs conservent une largeur relativement standardisée, variant entre 0,6 et 0,7m, mais sont de facture plus grossière, en assises irrégulières. Les blocs ne sont que faiblement équarris, les parois rarement redressées à l'outil.

De leur côté, les murs de refend et de cloisonnement, notamment dans le secteur 3, correspondent à de nouvelles réalisations à part entière. Ils sont faiblement fondés et ne sont pas chaînés aux principaux murs perpendiculaires. Ils interviennent dans un second temps, après que deux fosses de calage de poteaux (ayant rempli temporairement un rôle de porteurs sur le grand axe de la pièce), aient été recombées.

L'ensemble de ces solutions techniques illustrent clairement une reconstruction et semblent proposer qu'il y ait eu, dans cette partie de l'habitat, une volonté de "restauration", peut-être hâtive,

d'un secteur partiellement endommagé ou ruiné. Certaines malfaçons architectoniques, comme le fruit de certains murs ou l'abandon de porteurs médians, dénotent certaines faiblesses de ces constructions.

Plus au sud, l'assiette topographique des constructions des secteurs 7 et 8, semble faire appel plus partiellement à l'établissement ancien. Technologiquement, les murs maîtres présentent des fondations assises sur des niveaux d'abandon relativement récents (IIIe-IVe s.). Ces fondations, de 0,8 m de large en moyenne, sont constituées de blocs de tout calibre sans constituer de semelles régulières. Leur implantation respecte vaguement la trame à 30° Est mais ne se surimpose pas aux axes des murs anciens comme précédemment. On pressent là, la création de bâtiments qui ne s'adaptent qu'occasionnellement aux structures anciennes encore perceptibles dans le relief ou qui se fondent, parfois, à quelques centimètres seulement de constructions de qualité.

Plus que la description des architectures, évoquer l'étude des sols de ces bâtiments, la dynamique de leur succession intérieure et leur interprétation revêt un certain nombre de difficultés. Seuls les secteurs 2, 3 et 7 peuvent être partiellement pris en compte afin d'illustrer un temps soit peu leur organisation et leurs fonctions.

Les quatre sols en terre battue de la pièce circonscrite dans la partie sud du secteur 2 présentent la même texture, la même nature hétérogène et la même épaisseur (quelques centimètres). Cette sédimentation se compose également de céramiques très fragmentées⁸ et d'artefacts divers (des plombs de pêche, une épingle en os, un poids en plomb, des fragments de silex et un fer à cheval). Ces éléments, bien que très divers, trahissent la présence d'une pièce utilitaire, dont on cerne encore assez mal la vocation.

Plus à l'est, dans le secteur 3, deux pièces, séparées par un mur de refend, s'organisent entre deux murs maîtres parallèles. La pièce nord (12 m²), vidée de son contenu par les fouilles antérieures ne peut servir à notre étude. Plus au sud, une seconde pièce (de 32 m²), surcreusée d'une quarantaine de centimètres par rapport aux sols des secteurs limitrophes, est matérialisée par un sol de terre et une banquette latérale. Ces aménagements et leur profondeur caractérisent une occupation particulière, volontairement "semi-enfouie".

Deux ouvertures sont remarquables sur la façade est; la première, à l'aplomb de la banquette, est marquée par des blocs saillants sur le parement extérieur; la seconde est aménagée par deux puissants monolithes dressés, qui évoquent le chambranle d'un passage étroit. A l'intérieur, la céramique et le petit mobilier sont peu abondants (couteaux, corne d'appel, béquille de charrette ?). Cette infrastructure particulière nous autorise à imaginer la présence d'une petite étable aménagée d'un support de mangeoire ou d'abreuvoir et installée en léger sous-sol, peut-être pour permettre la réalisation d'un étage. Quant à l'analyse rapide de l'espace 7, elle nous indique la présence, là encore, d'un secteur utilitaire où les sols sont exhausés sur des remblais hétérogènes provenant, peut-être, du surcreusement du secteur 3.

Autour et face à ces deux corps de bâtiments, s'organisent divers espaces ouverts qui sont aménagés sur des constructions épierrées. Dans ce nouveau cadre, les élévations occupent donc des surfaces moins importantes que précédemment, leur envi-

8/ Hormis une olla à lèvres en bandeau, à cuisson mixte et pâte détritique, retrouvée en parfait état lors de la campagne 87 (fig. 9, n° 1).

LE SITE D'EMBONNE À AGDE

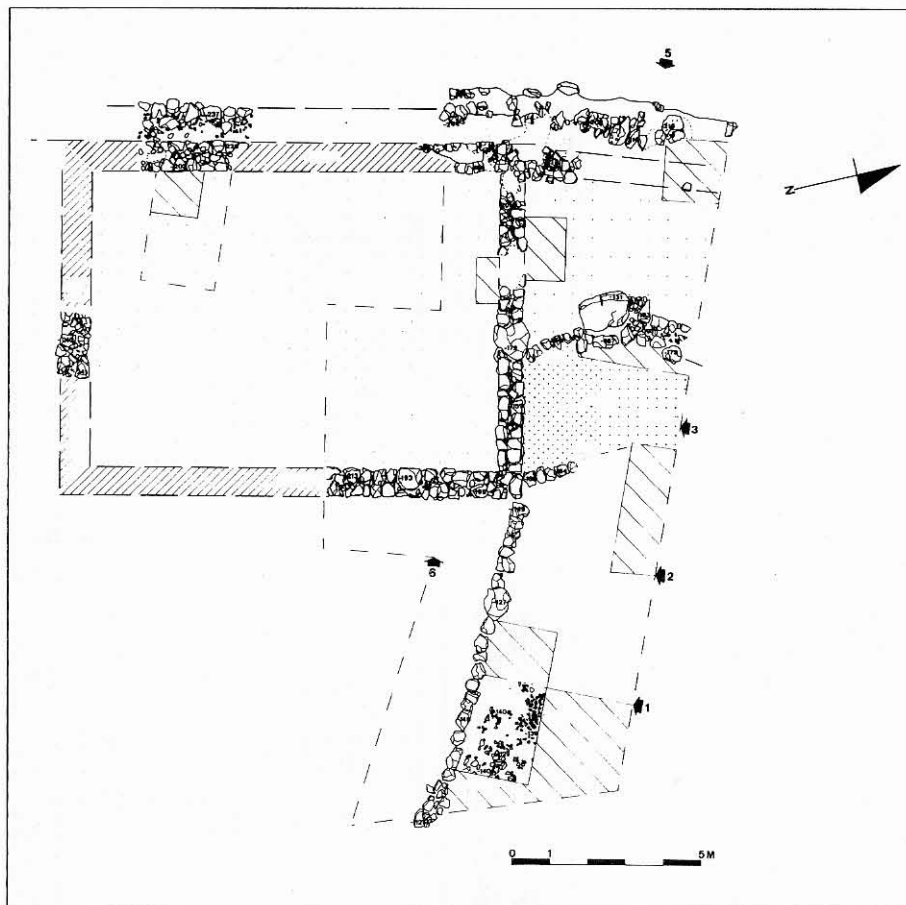


Fig. 8 — Espace 2 : construction du début du haut Moyen-Age (VIe-VIIe s.) (état nov. 1991).

ronnement immédiat semblant volontairement dégagé⁹.

Ils s'organisent en "L" et sont entourés d'espaces ouverts. Bien qu'il soit difficile de savoir quel environnement architectural les accompagne, ils dévoilent une organisation spatiale assez lâche qui peut se circonscrire grâce à des murs de clôture ou de terrasse. Peut-on imaginer que des modules, bâtiments et enclos, se succédaient alors dans la topographie environnante ?

La découverte, dans l'espace 2, d'un nouveau corps de bâtiments s'accompagnant de surfaces annexes est peut-être un premier élément de réponse.

4. 2 L'habitat de l'Espace 2 (fig. 8)

L'exploitation de ce second espace nous paraissait indispensable car les informations recueillies lors de la campagne 1990 permettaient de proposer l'existence d'un mur d'enceinte, limitant l'extension de l'habitat, ainsi que d'un autre secteur bâti. En 1991, la fouille extensive (menée sur 130 m²), a permis de mettre en évidence différents aménagements, en activité durant les VIe et VIIe siècles, qui s'implantent sur une zone d'extraction de basalte abandonnée¹⁰.

Au contraire de l'espace 1, fortement remanié, l'organisation du bâti de ce secteur est directement influencé par les contraintes de la topographie, les aléas des affleurements de la roche et la présence du mur de clôture. Les orientations architecturales di-

vergent donc de celles de l'espace 1 et se structurent selon une orientation à 13,5° Est.

Un bâtiment, présentant des dimensions imposantes à l'échelle du site (10,8 x 8 m), dirige l'essentiel de la construction de ce secteur. Les murs qui le limitent sont constitués, là aussi, de blocs de basalte liés à la terre. Les élévations, larges de 0,8 m et montées en assises irrégulières, sont fondées sur des semelles débordantes. Le sol intérieur, en terre, repose directement sur le tuf d'origine éolienne et sur le comblement de la carrière. Il présente un pendage assez net qui ne peut s'expliquer correctement que par la seule érosion. S'il ne s'agit pas non plus du tassement des remblais, on peut penser que cette déclivité illustre une réalité de son état initial. Faut-il y voir la matérialisation d'un entresol, sommairement nivellé, à vocation d'étable ou de grange, au dessus duquel un plancher prenait place ?

A sa périphérie, la présence de plusieurs espaces est maintenant bien attestée, limitée par un mur de talus et le mur d'enclos.

Une première pièce, large de 3,5 m environ, flanque le grand bâtiment. Sa façade orientale est équipée d'un seuil, de part et d'autre duquel de puissants blocs matérialisent le chambranle d'une ouverture de 1,5 m de large. Limité à l'ouest par le mur d'enceinte et au sud, par le grand bâtiment, ce secteur semble pouvoir facilement supporter une toiture.

9/ Comme de nombreuses architectures anciennes, le réseau hydraulique, constitué de nombreux égouts convergents, est abandonné au moment de la mise en place de cette phase d'occupation. Seule, une structure négative de deux mètres de côté, aménagée à l'angle de deux murs antérieurs, paraît pouvoir illustrer l'emprise d'un puits ou d'une citerne. Proche de l'habitat et de l'étable potentielle, cette structure pouvait donc fournir l'eau nécessaire à leur approvisionnement.

10/ Le comblement de la fosse d'extraction doit être achevé durant le Bas Empire du fait de la présence de deux bols carénés en céramique calcaire engobée.

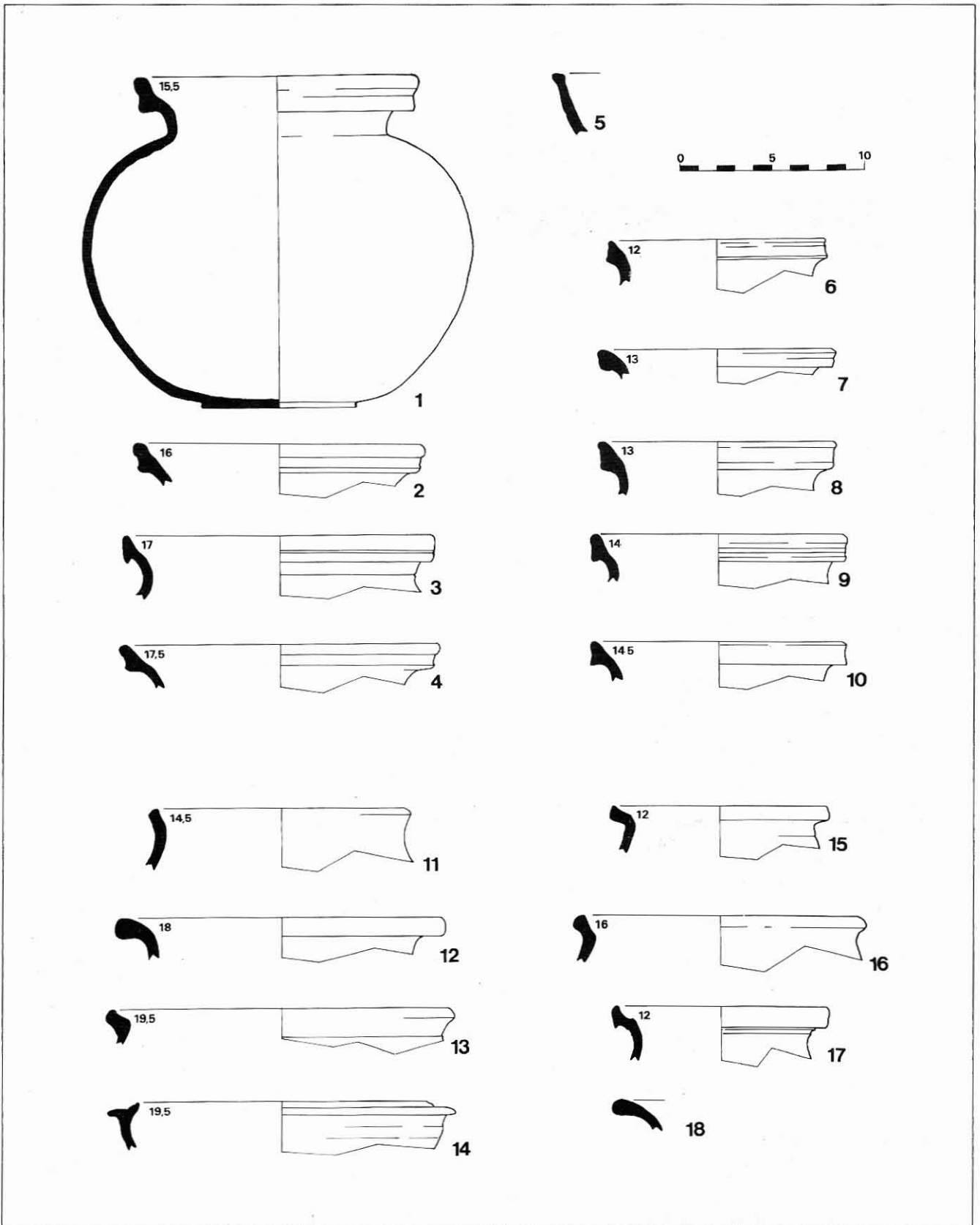


Fig. 9 — Céramiques sableuses à cuisson mixte (n°1-5); à cuisson réductrice (n°6-16); à pâte micacée (n°17, 18) . Ech. 1/3.

Le seuil permet d'accéder ensuite à un second espace, large de trois mètres et légèrement surélevé. Un troisième palier, bordé, au sud, par le mur de talus, et marqué par un nivellement de fragments de tuiles et un trou de poteau propose la présence d'un nouveau sol volontairement exhaussé.

Une unité d'habitation principale semble donc se distinguer, au milieu d'aménagements couverts ou découverts qui se succèdent rapidement. Elle nous révèle un des aspects du développement du site durant le VI^e s., sur l'emprise de terrains antérieurement dévoués à l'extraction du basalte et non à l'habitat.

L'enclos, par sa présence, a donc entraîné l'émergence de ce nouveau "quartier". Il définit une surface "intra-muros" qui semble destinée, en grande partie, à l'organisation d'unités se composant de bâtiments principaux, d'aires ouvertes et de dépendances.

Ce type d'organisation, depuis le centre du site jusqu'à sa périphérie, est donc conforté par ces dernières découvertes et confirme la réalité d'un nouvel urbanisme.

4.3 Les aménagements périphériques

Le mur de clôture a été reconnu, en 1990, au travers de deux sondages (sondages C et E, fig. 5). Il a été installé au début du VI^e s.¹¹ et présente une à deux assises de 0,8 à 0,9 m montées sur une puissante fondation débordante. Son développement suit assez régulièrement, sur les côtés nord et est du site, la courbe des 10 m NGF. Cette altitude correspond au piémont de la petite émergence naturelle, de trois à quatre mètres de hauteur, sur laquelle le site a été implanté durant l'époque républicaine. Au sud, ce pli volcanique présente des pentes plus abruptes qui domine, comme un petit éperon, la lagune littorale. Sur ces versants méridionaux, la présence de ce mur n'est pas encore attestée.

Plus au sud-est, l'apport du sondage C et des reconnaissances dans l'espace 3 complètent notre appréciation du site; là encore, le mur d'enclos limite le site du plateau du Cap d'Agde.

C'est dans ce secteur périphérique que la nécropole de l'agglomération est installée (espace 3). Elle se concentre le long d'une ancienne voie menant au rivage et répond ainsi à la tradition gallo-romaine quant à l'ensevelissement des défunts le long des axes de communication, en marge de l'habitat. Au VI^e s., elle se maintient donc encore dans cette zone.

Alors que la première phase d'inhumation remonte, au plus tôt, à la première moitié du II^e s. de notre ère¹², la nécropole tardive, caractérisée par trois tombes d'orientation est-ouest, paraît être en activité durant le VI^e s. A côté de deux inhumations en coffre de basalte, correspondant à l'enfouissement de jeunes gens (dont un en bas-âge), une troisième inhumation de nouveau-né a été aménagée dans une amphore africaine¹³.

4.4 Organisation spatiale générale: essai de présentation

L'occupation de la fin de l'antiquité et du début du haut Moyen-Âge présente donc divers caractères qui confèrent au site une certaine vitalité. L'habitat proprement dit adopte un nouveau type d'organisation.

Dans l'espace 1, il emprunte la trame architecturale de la première agglomération. Les architectures anciennes servent alors à la délimitation d'espaces ouverts à l'intérieur desquels sont construits de nouveaux corps de bâtiments. Par contre, d'autres aménagements antérieurs comme les sols de tuileaux (pourtant faiblement enfouis) ou le réseau d'évacuation des eaux ne sont pas réutilisés.

En définitive, l'impression générale est que ce nouvel état paraît prendre appui sur le précédent, sans en exploiter toutes les solutions techniques. Il paraît volontairement plus aéré, moins compartimenté et s'adapte aux contraintes du relief plus ou moins artificiel. Les deux corps de bâtiments reconnus s'articulent sans se chaîner, de façon complémentaire. Ils se détachent de leur environnement constitué d'espaces ouverts plus vastes que précédemment.

Dans l'espace 2, la construction du mur d'enceinte va permettre la construction d'un nouvel îlot. Celui-ci s'organise autour d'un bâtiment puissamment fondé dont la fonction paraît essentiellement utilitaire¹⁴.

Plus à l'est, le tracé de cet enclos n'est encore révélé que par un puissant pierris linéaire de 150 mètres de développement. Le sondage C, et de façon moins nette, la tranchée réalisée dans l'espace 3 (fig. 5) permettent de restituer un troisième tronçon, globalement perpendiculaire au précédent, dans la partie sud-est du site.

Dans le sondage C, le mur d'enclos, installé sur une puissante fondation, soutient un secteur où se succèdent deux terrasses¹⁵. A son contact, la stratigraphie fournit un lot de mobilier très érodé, scellé dans un terrain sombre que nous supposons avoir été amendé et mis en culture entre le Ve et le VII^e s. de notre ère¹⁶.

Dans l'espace 3, l'empierrement arrasé, qui correspond vraisemblablement à la fondation de cette structure, s'implante entre les deux groupes d'inhumations reconnus. Les tombes tardives, qui se concentrent exclusivement sur son côté occidental, se positionneraient alors à l'intérieur du périmètre enclos.

Ces informations tendent donc à prouver qu'un grand nombre d'activités se concentraient dans la partie circonscrite par cette structure et que celle-ci puisse définir une stricte limite entre habitat et campagne.

Nous ne sommes pas, pour autant, en mesure d'apprécier l'évolution du terroir environnant et du nouveau réseau de l'habitat rural. Cette vision tronquée ne nous autorise donc à aucune suggestion quant à sa densité. Se concentre-t-elle seulement dans ce secteur du plateau ? En tout état de cause, la présence d'un mur de clôture renforce la dualité entre l'intérieur, suffisamment spacieux pour admettre la présence de la nécropole et de terrasses agricoles potentielles, et le plateau, la plage et les étangs. Cette organisation est-elle liée à un nouveau type d'économie, alors fondé sur l'exploitation d'un cheptel important stabulant en

11/ Cette affirmation nous est possible du fait d'avoir pu trouver, dans les niveaux préparatoires à sa construction, plusieurs exemplaires de céramiques kaoliniques dont un bord à bandeau caractéristique de cette époque.

12/ Ce terminus est proposé à titre provisoire. En effet, deux vases à offrandes, retrouvés aux pieds d'un des défunts, correspondent à des urnes à bord triangulaire (A1) que nous rattacherions aux productions de céramiques "Brunes-orangé Biterroises" produites à partir de cette époque jusque dans le courant du III^e s. de notre ère (Pellecuer 1991 : p. 379).

13/ Type Keay LV.A (p. 289; fig. 31, p. 91).

14/ La proximité d'une hypothétique porte, sur le tracé de l'enceinte, pourrait également lui conférer une position forte et une éventuelle fonction défensive.

15/ La plus haute a fait l'objet d'un sondage (sondage G, fig. 5) qui nous a permis de reconnaître la présence d'une fosse d'extraction ayant fonctionné comme "citerne" dans un second temps. Cette hypothèse est confortée par la présence de fines particules argileuses accumulées dans sa partie inférieure.

16/ L'analyse sédimentologique et pédologique restant à faire pourrait alors prouver la présence de parcelles mises en culture à l'intérieur de cet enclos.

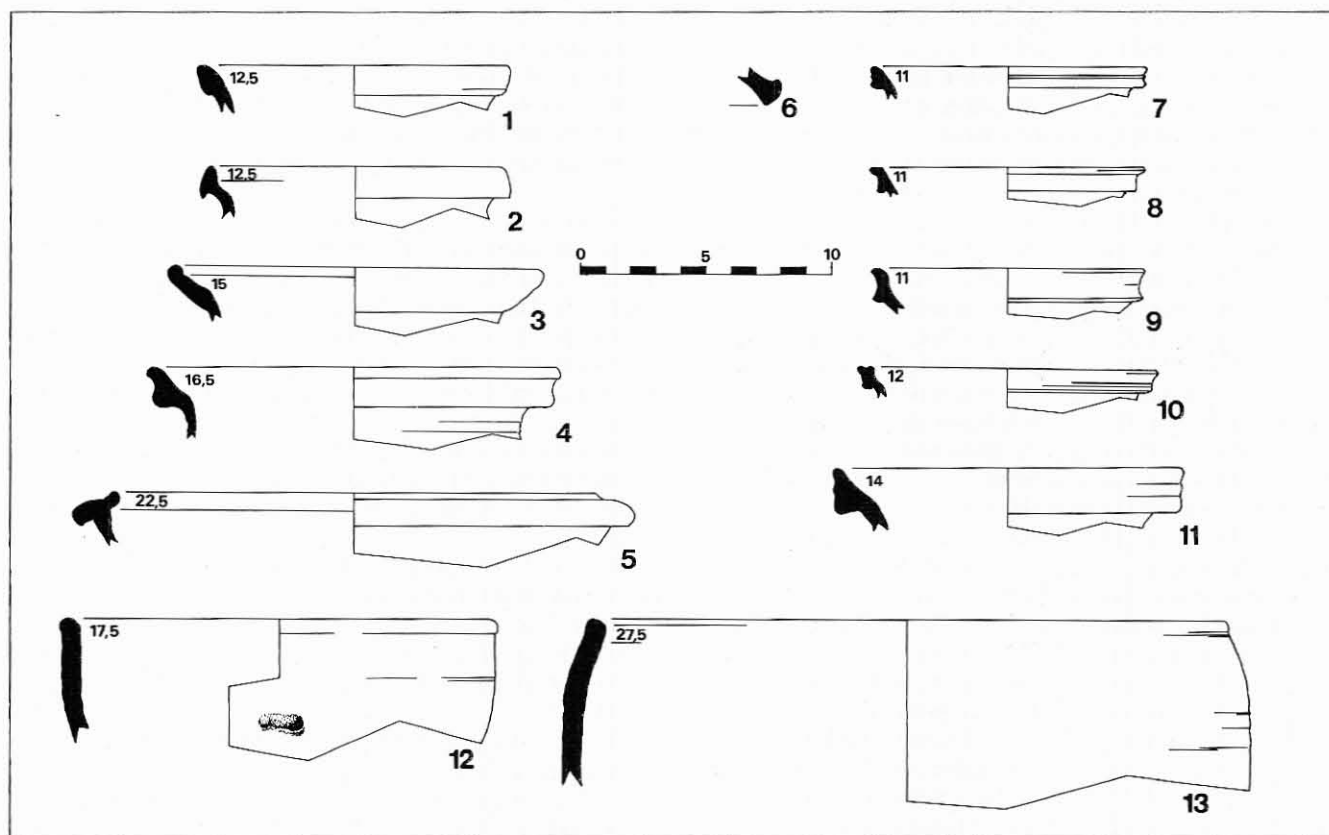


Fig. 10 — Céramique à pisolithes (n°1-5), à pâte kaolinitique (n°6-11), commune non tournée importée (n°12 et 13). Ech. 1/3.

marge du périmètre villageois clairement délimité ?

Sa valeur stratégique ne se concrétise-t-elle pas, sachant que l'enclos peut supporter une élévation de plusieurs mètres et qu'il permet de contrôler le rivage, les étangs et le plateau ?

4. 5 Vocations de l'habitat, aspect du peuplement

Ces constructions — du remembrement de la partie centrale du site au nouveau secteur d'habitat — illustrent donc clairement une volonté de pérennisation de l'occupation sous une forme nouvelle. Cette "urbanisation" tardive peut toujours s'argumenter, selon nous, grâce aux multiples ressources du terroir environnant. Sans connaître l'importance de chacune par rapport aux périodes antérieures, on peut cependant constater que les activités "maritimes" ont encore une place certaine: La pêche, la cueillette de coquillages et, dans une moindre mesure, la navigation¹⁷ livrent encore quelques témoins dans l'habitat.

A l'inverse, nous n'arrivons pas à identifier la présence d'activités d'extraction et encore moins de confection de meules rotatives. Par contre l'élevage d'ovi-capridés paraît, pour sa part, relativement net si l'on se réfère aux nouvelles adaptations architecturales et aux restes osseux relativement abondants¹⁸.

La vocation rurale du site semble donc se maintenir, tout au long de l'antiquité, au sein d'un habitat que l'on peut qualifier de village (de deux à trois hectares de superficie); et sans doute

faut-il considérer qu'il ait connu, entre la fin du Ve siècle et le VIIe siècle, un dernier essor lié à l'émergence du pouvoir religieux d'Agathois¹⁹.

Quant au peuplement de l'habitat, tant dans sa forme sociale que dans sa densité, peu d'éléments, là encore, nous autorisent à conclure. La présence d'enfants en bas-âge peut seulement révéler la présence d'un habitat permanent où la structure familiale a pu être organisée.

4. 6 Le mobilier: présentation des productions céramiques régionales de l'antiquité tardive et du haut Moyen-Age

Cette dernière partie de notre étude a pour objectif de présenter les principaux groupes céramiques régionaux mis en évidence en 1990 et 1991 sur le site. Avant tout descriptive, cette démarche s'emprunte de prudence vis à vis d'une datation trop stricte de chacun de ces groupes dans la mesure où trop peu de céramiques importées et aucun monnayage ne sont associables à ceux-ci. Du reste, quantitativement, ces productions ne sont pas encore suffisamment bien représentées.

Finalement, le mobilier présenté induira quelques réflexions d'ordre chrono-typologique. Confronté à d'autres ensembles languedociens ou provençaux, il s'attachera à caler notre dernière grande occupation entre la fin du Ve siècle et le VIIe siècle.

Cette réalité doit être confortée par le fait de l'existence, sur le site, de productions importées méditerranéennes: amphores

17/ Attestée seulement par trois cornes d'appel aménagées sur des coquillages (espèces indéterminées) et qui peuvent avoir un usage aussi bien pastoral que maritime.

18/ L'archéo-zoologie prend toute sa valeur ici; un programme d'étude sur la faune terrestre et marine reste à mettre en place.

orientales et africaines, Dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP), Claires D et deux exemplaires de marmites non tournées importées (fig. 10, n° 1 et 2) (C. A. T. H. M. A., 1988). Ces dernières, présentes en faible quantité²⁰, ne font que confirmer notre datation d'ensemble mais ne permettent pas encore de définir de séquences chronologiques internes plus précises.

- Les céramiques sableuses à cuisson réductrice (fig. 9) :

La pâte est caractérisée par un dégraissant abondant, bien visible, assez fin et à dominante sableuse, dont les particules sont d'origine calcaire, micacée et / ou quartzuse²¹. La cuisson, semble irrégulièrement maîtrisée. Les pâtes présentent un aspect variable, feuilleté ou non. La couleur est, elle aussi variable d'un individu à l'autre, allant d'un gris clair à un gris plus sombre parfois fumigé ou comportant de rares nuances de bruns. Les surfaces ne semblent ni lissées ni décorées et apparaissent parfois granuleuses.

Les différents types de lèvres trahissent une grande diversité de récipients qui trouvent tous leur place dans la vaisselle de cuisine ou de stockage :

- . le mortier à colerette (n°14),
- . l'olla à lèvre divergente (n°11),
- . les ollas à bord éversé (n°12), à bord quadrangulaire et méplat interne (n°13), à bord légèrement divergent et méplat interne (n°15), à lèvre épaisse et méplat interne (n°16), ou encore à lèvre en bourrelet à gorge externe (n°6) qui ouvrent notre typologie vers une première série présentant des profils en bandeau plus ou moins marqués (n° 7,8,9,10).

- Les céramiques sableuses à cuisson mixte (fig. 9) :

Elles se caractérisent par une cuisson oxydante et une post-cuisson réductrice. Le dégraissant est assez fin, sableux (faible présence de micas), complété par des particules calcaires ou cristallines millimétriques. La chair est orangée à brune, l'épiderme est homogènement noir, lissé ou patiné. Ce groupe, plus que tous les autres, peut être considéré comme révélateur d'un même secteur de production. Il correspond à un groupe maintenant bien attesté dans la basse vallée de l'Hérault²².

. Quatre de nos cinq exemplaires sont des ollas à bandeaux (n°1 à 4) dont le diamètre varie entre 16 et 17,5 cms. Ces bandeaux présentent tous un léger méplat extérieur marqué par un à deux sillons assez nets.

. Le cinquième appartient à un plat tronconique à lèvre plate (n°5), dont l'épiderme est très nettement lissé.

- Les céramiques à pâte micacée (fig. 9)

Ce groupe se distingue facilement des autres productions du fait d'une pâte abondamment micacée tant en profondeur qu'en surface. Elle présente une texture feuilletée, friable, de couleur grise irrégulière.

Deux profils seulement sont remarquables :

- . un premier à lèvre pendante, légèrement déversée vers l'extérieur et à méplat interne (n°17),
- . un second dont la lèvre est largement évasée vers l'extérieur (n°18).

- les céramiques à pisolithes (fig. 10).

Les quelques exemplaires reconnus au Cap d'Agde correspondent exclusivement à :

- . des ollas à bords en amande (n° 1), en bandeau (n° 4),
- . des ollas à lèvres pendantes ou légèrement sortantes (n° 2, 3),
- . un mortier à colerette (n° 5).

Ces trois derniers individus ont été cuits dans une atmosphère réductrice; cette particularité technique, associée à la présence d'une urne à bandeau nous permet d'attribuer ce groupe aux productions de la deuxième moitié du Ve siècle ou du début du VIe siècle comme il semble que cela soit le cas à Lunel-Viel (Raynaud 1990 : 209).

Au contraire des autres sites du Bassin de Thau, du littoral Montpellierais ou encore du Languedoc Oriental, où cette production est bien attestée à partir de la fin du IVe siècle, il semble qu'au Cap d'Agde, sa diffusion a été limitée et qu'elle puisse être remplacée par d'autres productions, peut-être locales.

- les céramiques kaolinitiques (fig. 10)

Elles se caractérisent par une pâte (argile kaolinitique) cuite en atmosphère réductrice. Elles présentent donc des teintes dégradées, allant du gris très clair à un gris bien plus sombre voire bleuté, et un épiderme parfois craquelé.

Hormis un fragment de couvercle (n° 6), les quelques individus présents dans nos niveaux correspondent, là encore, à des ollas à bord en bandeau.

• un premier exemplaire (n°11), doté d'une ouverture de 14 cm, est à rattacher aux premières productions à bandeau large de la fin du Ve ou du début du VIe siècle.

• quant aux autres individus (n° 7 à 10), ils illustrent clairement une évolution de ces urnes vers des bords à bandeau plus étroits, affinés et étirés vers l'extérieur, limitant de petites "poules" extérieures. Ce dernier faciès est attesté durant le VIe s. et le début du VIIe s. en Languedoc Oriental et en Provence sur des sites comme la grotte de l'Hortus (Hérault), à Lombren (Gard) ou encore sur le plateau des Aures (Drôme) (Alcama 1985 : 193).

La relative diversité des productions de céramiques communes présentées semble révéler des caractéristiques propres au site voire à la micro-région agathoise.

On remarque, à Embonne, la présence d'une production locale la céramique sableuse à cuisson mixte (groupe de Pabiran) qui semble être diffusée, à partir de la fin du Ve et le début du VIe siècle, dans la basse vallée de l'Hérault.

Par ailleurs, la céramique à pisolithes, dont on situe la zone de production dans la région nîmoise (Raynaud 1990, p. 243) se trouve ici, et nous le confirmons, à l'extrémité occidentale de sa zone de diffusion²³. Quelques formes seulement apparaissent au Cap d'Agde de façon minoritaire, bien plus anecdotiquement que sur les autres sites du Bassin de Thau comme Loupian ou Balarruc-les-Bains²⁴.

Nous envisagerons, à titre d'hypothèse, de confronter ces deux aspects et de proposer qu'il puisse exister, parallèlement au commerce régional de certains types de céramiques communes

19/ Attesté par la tenue du Concile de 506 (Février 1986).

20/ Il est effectivement remarquable que les Claires D et Les Dérivées Sigillées Paléochrétiennes notamment, n'apparaissent pas dans des proportions proches de celles des sites littoraux comme La Bourse à Marseille (Bonnifay, 1983) ou Maguelonnes (information orale: Ch. Pellecier). Ceci permettant de dire que le site d'Embonne ne doit pas correspondre à un établissement portuaire à vocation commerciale.

21/ Comme le précise C. Raynaud pour les céramiques à pâte siliceuse ou sableuse du Haut empire (Raynaud 1990, p. 118), il reste difficile de distinguer clairement des lots homogènes à l'intérieur de ce groupe du fait d'un grand nombre de nuances dans la nature et la densité du dégraissant.

22/ Ce groupe a été isolé en prospections sur le site de Pabiran, sur la commune de Montagnac (Hérault) par M. Feugère et C. Pellecier.

23/ Sur la basilique paléochrétienne du Clos de La Lombarde à Narbonne, elle ne représente que 1,9 % des céramiques communes (Raynaud 1991, p. 227).

24/ Renseignement Ch. Pellecier.

(comme celui de la céramique à pisolithes), un dynamisme local suffisant au point de faire obstacle aux plus grandes séries.

5. PREMIERES CONCLUSIONS

Au terme du VI^e siècle, le mobilier céramique du Cap d'Agde traduit encore des affinités avec un commerce et une culture matérielle de tradition antique: des denrées du Bassin Méditerranéen sont encore acheminées dans des amphores, de la vaisselle fine arrive également d'Afrique mais aussi de Provence ou de la Vallée du Rhône tandis que les différents types de vaisselle tournées d'usage courant trahissent toujours une production et un commerce régional vivace.

Cependant, la "médiévalisation" du site semble se faire ressentir peu à peu. Toujours en observant le mobilier céramique, on peut constater que la production régionale a évolué vers des réalisations à cuisson réductrice ou, dans le cas du groupe de Pabiran, vers des formes nouvelles aux apparences résolument sombres et lustrées (alors que le mode oxydant reste nettement maîtrisé cependant). Globalement, on remarque une proportion écrasante d'ollas au détriment des vases à liquides ou de la vaisselle de table. Ces récipients, également acheminés depuis la Vallée du Rhône ou le Languedoc oriental (pâtes kaolinitiques) proviennent de ce qui deviendra un des grands bassins de production de la céramique médiévale du sud de la France.

C'est au commencement de cette dernière grande période, certainement vers la fin du Ve siècle, que le site et son urbanisme se réorganisent.

La genèse de l'agglomération ancienne avait été basée sur la proximité de nombreuses ressources naturelles, qui lui assuraient un rôle producteur important, et sa position avantageuse, lui permettait d'écouler sa production à travers le territoire et les zones d'influence d'Agde et de Béziers (la diffusion des meules en balle illustre assez clairement).

Durant sa dernière grande phase d'occupation, la notion d'habitat groupé fut maintenue sans doute parce qu'une organisation communautaire trouvait sa raison d'être face à un nouveau contexte socio-économique. Les mutations observées pourraient donc correspondre à une mise en valeur des terres différentes voire à une pastoralisation plus intense (Février 1986 : 109) mais aussi, à une plus large échelle, à de nouveaux modes d'occupation du terroir²⁵.

Ce mouvement semble en rupture avec le système des villas et des agglomérations secondaires anciennes, largement remaniés, comme ceux de Balaruc-les-Bains (Bermond 1992) ou de Lunel-Viel (Raynaud 1990 : 285) entre le III^e et le IV^e siècle et semble rejoindre un mode d'habitat médiéval qui s'effectue à partir de la fin du Ve siècle (Ferdrière 1988 : 245).

Par une meilleure connaissance de l'occupation du sol environnante et de l'évolution de la ville agathoise, nous tenterons de comprendre les causes de telles mutations et si elles sont synonymes d'appauvrissement de la population rurale. Par là, il sera peut-être possible de comprendre pourquoi, au-delà d'un VI^e siècle avancé, l'ensemble des ressources locales ne permettent plus au site de se maintenir²⁶.

Bibliographie

- Adgé 1971: M. Adgé, D. Fonquerle, *La situation des ressources archéologiques de la commune d'Agde*. Rapport tapuscrit 1971.
- Alcamo 1985: J.-C. Alcamo, C.H. Lagrand, Aspects de la vaisselle céramique d'usage courant des Aures aux VI^e-VII^e s., dans *Gallia* 43, 1985-1, 194-209.
- Aris 1939: R. Aris, G. Claustre, Le problème d'Agde, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1939, 3-24.
- Aris 1974 : R. Aris, Le site préromain d'Embonne : une antique fabrique de meules sous la nouvelle ville du Cap d'Agde, dans *Etudes sur l'Hérault et sa région*, V, 1, 1974, 3-18.
- Aris 1987 : R. Aris, Notes sur l'histoire d'Agde, dans *Etudes sur l'Hérault et sa région*, 3, 1987, 1-14.
- Bermond 1991 : I. Bermond, Chr. Pellecuer, Recherches récentes sur l'agglomération de Balaruc-les Bains, dans *Archéologie en Languedoc*, 1992, 63-
- Bonifay 1983 : M. Bonifay, Eléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité Tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse, dans *Rev. Arch. Narb.*, XVI, 1983, 285-346.
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières, *Agde XXVI-45*, Orléans 1981.
- CATHMA 1988 : Association C. A. T. H. M. A. : Importations de céramiques communes méditerranéennes dans le midi de la Gaule (Ve-VIII^e siècles), in *IV^e congresso de Cerâmica medieval do Mediterrâneo occidental*, Lisbonne, 1988.
- Ferdrière 1988 : A. Ferdrière, *Les campagnes en Gaule romaine*, tome 2, Paris, 1988.
- Février 1986a : P.-A. Février, *Premiers temps chrétiens en Gaule Méridionale*, cat. expo. Lyon, 1986.
- Février 1986b : P.-A. Février, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e siècle*, VII, 1986.
- Keay 1984 : S.J. Keay, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean* (BAR S-196), Oxford 1984.
- Maiuri 1982 : A. Maiuri, *Pompei* (Ministero della pubblica istruzione, Direzione Generale delle Antichità e Belle Arti, Istituto Poligrafico Dello State), XIII^e ed., 1982.
- Nickels 1981 : A. Nickels, Recherche sur la topographie de la ville antique d'Agde, dans *Doc. Arch. Mérid.* 4, 1981, P. 29-50.
- Pellecuer 1989 : C. Pellecuer, Recherches récentes sur L'Antiquité Tardive et le Haut Moyen-Age du Bassin de Thau : Le site de Sainte Cécile à Loupian, dans *Arch. en Languedoc*, 1989 (4), 121-135.
- Pellecuer 1991 : C. Pellecuer, H. Pomarèdes, La céramique commune "brune-orangé Biterroise" (B.O.B.), une production languedocienne des II^e-III^e siècles après J. C., in *S.F.E. C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991.
- Raynaud 1990 : C. Raynaud, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel, La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Besançon 1990.
- Raynaud 1991 : C. Raynaud, Les mobiliers, les céramiques communes, in Y. Solier (dir.), *La Basilique Paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne* (R. A. N., supplément 23), Paris 1991.

25/ En plus de telles agglomérations de plaine, il faut évoquer les habitats en grotte, comme celle de l'Hortus (Valfaunès, Hérault), ou les réoccupations d'oppida, comme celui de Lombren (Gard).

26/ Une fréquentation ponctuelle des lieux est cependant attestée entre le XIII^e et le XIV^e siècle.